



# LETTRÉ D'INFO « OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE »



FRAPNA Loire - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne  
Guillaume Bouchut - guillaume.bouchut@frapna.org - 04 77 49 57 34  
N° 1 – 1<sup>er</sup> semestre 2015

## Chiffres-clés au 30 juin 2015

228 communes, 4 communautés de communes, 1 conseil départemental et 1 parc naturel régional sont adhérents à la charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». [Accéder à la carte dynamique des collectivités signataires.](#)



## RÉGLEMENTATION

### Projet de loi sur la transition énergétique

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte a été adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture le 26 mai 2015. Il prévoit de modifier l'article 1<sup>er</sup> de la loi Labbé du 6 février 2014, en incluant la voirie dans les espaces concernés par l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (espaces verts, promenades et forêts). Cette date pourrait être avancée au 1<sup>er</sup> janvier 2017. [Lire.](#)



## SANTÉ

### Le glyphosate classé cancérigène probable par l'OMS

Le 20 mars 2015, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a annoncé avoir classé trois pesticides dans la catégorie 2A « cancérigènes probables » : le diazinon, le malathion et le glyphosate. Ce dernier est l'herbicide le plus utilisé dans le monde ; il entre notamment dans la composition du Round Up®. Au niveau européen, le glyphosate est en cours de réévaluation. Par ailleurs, Ségolène Royal a annoncé le 14 juin le projet d'interdiction de la vente en libre-service du Roundup® dans les jardineries.

[Lire](#) et [lire](#).



## CHARTÉ RÉGIONALE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

### Témoignages d'expériences réussies

A travers l'expérience de plusieurs communes engagées dans la charte « Objectif zéro pesticide », nous vous invitons à découvrir en images les différentes étapes par lesquelles ces villes ou villages sont passés pour former les agents et s'adapter aux techniques alternatives, les difficultés qui ont pu être rencontrées et leurs solutions, ainsi que les initiatives menées pour informer les citoyens de l'engagement de leur commune dans cette Charte.

[Voir.](#)



La charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » est animée par la FRAPNA dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Haute-Savoie et de la Loire. Dans les autres départements de Rhône-Alpes, c'est la FREDON qui a en charge l'animation. Cette démarche est portée localement par les structures volontaires (Syndicats de rivières, Communautés de communes....).

## ACTU SUR LES TERRITOIRES ANIMÉS PAR LA FRAPNA

### Ain

Le 21 janvier 2015 : Signature de la charte par la Ville de Bourg-en-Bresse à l'occasion d'une remise de prix aux jardins familiaux.

12 juin 2015 : Journée de formation au désherbage alternatif organisée par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Albarine et le Syndicat Mixte du Séran, en collaboration avec la FRAPNA, à Artemare.

17 juin 2015 : Signature de 23 communes dans le cadre du contrat de rivière Séran : Artemare, Belmont-Luthezieu, Brénaz, Ceyzérieu, Champagne-en-Valromey, Chavornay, Cressin-Rochefort, Culoz, Flaxieu, La Grand Abergement, Le Petit Abergement, Lochieu, Lompnieu, Saint Champ, Saint-Martin de Bavel, Sutrieu, Talissieu, Vieu, Virieu-le-Petit, Vongnes, Polliou, Nurieux-Volognat, Songieu, Lavours.



Signature de Bourg-en-Bresse (© FRAPNA)

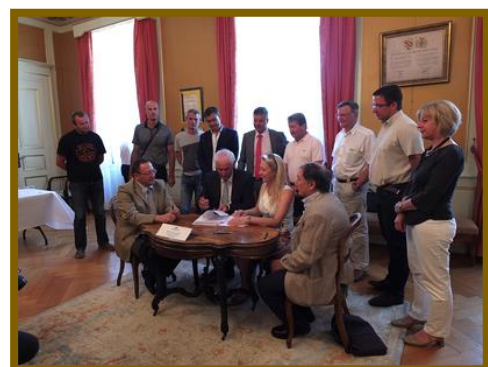


Signature de 5 communes du bassin Ay-Ozon (© Christian Verney)

### Ardèche

6 mars 2015 : Signature des communes d'Arras-sur-Rhône, Ardoix, Saint-Romain-d'Ay, Saint-Alban-d'Ay et Lalouvesc dans le cadre du contrat de rivière Ay-Ozon.

11 juin 2015 : Démonstration de matériel de désherbage alternatif organisée par le Syndicat Mixte Ay-Ozon et la FRAPNA, à Arras-sur-Rhône.



Signature de La Roche-sur-Foron (© Commune de La Roche-sur-Foron)

### Haute-Savoie

26 février 2015 : Signature de la charte par la commune de La Roche-sur-Foron à l'occasion de l'inauguration du salon « vivre le jardin ».

26 mars 2015 : Signature de la charte par la commune des Houches.



Signature du PNR du Pilat (© Parc du Pilat)

### Loire

18 mars 2015 : Signature de la charte par le Parc naturel régional du Pilat à l'occasion d'un comité syndical. Il s'engage notamment à promouvoir la charte sur son territoire et à valoriser les communes engagées.

24 mars 2015 : Signature de Saint-Martin-la-Sauveté aux côtés de la FRAPNA et du Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy, à l'occasion de la projection du film « Objectif zéro pesticide ».

5 mai 2015 : Engagement de cinq nouvelles communes de la Communauté de communes de Balbigny : Balbigny, Néronde, Pinay, Saint-Cyr-de-Valorges et Sainte-Agathe-en-Donzy.

## Loire (suite)

27 mai 2015 : Signature de Marcenod aux côtés de la FRAPNA et du SIMA Coise lors d'une réunion publique.

5 juin 2015 : Signature de Fraisses dans le cadre du contrat de rivière Ondaine-Lizeron.

29 juin 2015 : Signatures des 3 communes de l'impluvium de Badoit (Saint-Galmier, Chamboeuf et Saint-Médard-en-Forez) aux côtés de la Bulle verte, de la FRAPNA et du SIMA Coise.



Signature des communes de la Bulle verte  
(© FRAPNA)

## Entre Loire et Rhône (Bassins versants Loire-Bretagne)



Signature de 18 communes du Gier  
(© Saint-Etienne Métropole)

30 mars 2015 : Signature de Pont-Trambouze dans le cadre du contrat de rivières Rhins-Rhodon-Trambouzan.

22 juin 2015 : signature de Thizy-les-Bourgs dans le cadre du contrat de rivières Rhins-Rhodon-Trambouzan.

30 juin 2015 : signatures de 18 communes du contrat de rivière Gier, dont 13 communes de la Loire (La Grand-Croix, Saint-Chamond, Doizieux, Valfleury, Dargoire, Saint-Martin-la-Plaine, La Terrasse sur-Dorlay, Saint-Paul-en-Jarez, Cellieu, Génillac, Farnay, La Valla-en-Gier et Pavezin) et 5 communes du Rhône (Saint-Didier-sous-Riverie, Echallas, Givors, Saint-Jean de Toulas et Saint-Andéol-le-Château).

## ACTUS SUR LES TERRITOIRES ANIMÉS PAR LA FREDON

### Drôme

17 avril 2015 : signature de la Communauté de communes de l'Herbasse et de quatre communes adhérentes : Bren, Margès, Saint-Christophe et le Laris et Chalon.

16 juin 2015 : signature de la commune de Romans-sur-Isère.

### Isère

26 février 2015 : signature de la commune de Saint-Jean-de-Bourney.

29 mai 2015 : signature de Janneyrias dans le cadre du SAGE Est Lyonnais.

### Rhône

9 janvier 2015 : signature de la commune de Grézieu-la-Varenne.

25 février 2015 : Signature de la commune de Brignais dans le cadre du contrat de rivière du Garon.

20 mars 2015 : signature de la Ville de Villeurbanne.

11 avril 2015 : signature de la commune de Mornant dans le cadre du contrat de rivière du Garon.

4 mai 2015 : signatures de 6 communes du contrat de rivière Brévenne Turdine (Courzieu, Sainte Foy l'Argentière, Bessenay, Saint-Laurent de Chamousset, Sarcey et Grézieu-le-Marché).

9 mai 2015 : signature de la commune de Thurins dans le cadre du contrat de rivière du Garon.

29 mai 2015 : signatures de 14 communes du SAGE Est Lyonnais (Saint Priest, Jonage, Saint Laurent de Mûre, Ternay, Corbas, Jons, Vaulx en Velin, Genas, Mions, Pusignan, Décines, Chaponnay, Chassieu, Meyzieu).

2 juin 2015 : signature de la commune de Vourles dans le cadre du contrat de rivière du Garon.

4 juin 2015 : signature de la Communauté de communes du Pays Mornantais.

8 juin 2015 : signature de la commune de Gleizé dans le cadre du contrat de rivière du Beaujolais.

